



## La Randonnée Cérétane

**BP 308**

**66403 Céret Cedex**

Céret le 23 Septembre 2017

### **NOTICE D'INFORMATIONS – Séjour Randonnées A RENNES LES BAINS (Aude)**

Le séjour est ouvert aux adhérents de la Randonnée Cérétane, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2017/2018 avec assurance RC.  
Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP.

Nombre de participants : 10 au minimum à 24 au maximum.

Date : du Mercredi 25 Avril 17h, au Lundi 29 Avril 2018 9h

Déplacements : voitures personnelles

#### **PROGRAMME**

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée, avec un dénivelé positif de 500m à 600m. Quatre jours de randonnées sont prévus et un jour de découverte touristique.

#### **HEBERGEMENT**

Appartements pour quatre personnes chacun, avec cuisinette.

#### **COÛT DU SEJOUR**

Le coût du séjour est fixé à 170 € par personne,

Ce prix comprend :

- L'hébergement, en appartements de 4 personnes pendant quatre jours.
- Le dîner dans un restaurant de Rennes les Bains.
- L'accompagnement des randonnées par un animateur de l'association.
- La redevance FFRP.
- La redevance au club La Randonnée Cérétane.
- La taxe de séjour.

Ne sont pas compris :

- Les petits-déjeuners et pique-nique (cuisine dans les appartements).
- La fourniture des draps de lits, serviettes de toilette.
- Les assurances annulation facultatives.
- Le voyage AR.
- Les déplacements sur place basés sur le co-voiturage.
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.

Inscriptions et modalités de paiement :

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 23 Septembre 2017

Une réunion sera organisée courant Octobre, au local du club, à Céret.

Un chèque d'acompte de 80€, à l'ordre de la Randonnée Cérétane à l'inscription. Un montant de 50€ sera retenu en cas de désistement.

Le solde sera payé à la signature des documents contractuels, à une date qui vous sera communiquée ultérieurement.



Assurance RCP: MMA 14 Bd. Marie et Alexandre Oyon – 72030 LE MANS CEDEX 9  
Garantie financière : UNAT 8, rue César Franck – 75015 PARIS

Le nombre de places étant limité, elles seront attribuées dans l'ordre de réception des chèques d'acomptes.

#### CONDITIONS D'ANNULATION :

En cas d'annulation, les sommes suivantes seront retenues :

Plus de 30 jours avant le départ : 50 €

Entre 29 jours et 15 jours avant la date d'arrivée : 30 % du montant total.

Entre 14 jours et 03 jours avant la date d'arrivée : 75 % du montant total.

Moins de 03 jours avant l'arrivée : 100 % du montant total.

Pour les garanties individuelles souscrites, se reporter aux annexes 10 et 11.

#### RECOMMANDATIONS

Les randonnées sont du niveau « rando » défini par l'association.

Lors de la réunion prévue pour la signature des contrats, vous aurez une liste du matériel de base nécessaire pour ce séjour.

La Responsable du séjour :

Marie-Jo Cobreros :

04 68 87 08 46

06 03 67 08 26

Annexe 12bis : articles R211-6 et R211-12 du code du tourisme et conditions de vente : disponibles sur le site <<randoceretane.org>>>>